



# MODIFICATION N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE VAL D'ISÈRE

**APPROBATION**

Avril 2024

Dossier certifié conforme par M. le Maire et annexé à la présente délibération du conseil municipal de la commune de Val d'Isère du 8 avril 2024 approuvant la modification n°3 du PLU.

Le Maire  
Patrick MARTIN

